



EN ACTION

Vol 35 | No 4 | Avril 2022

Conseil national extraordinaire du 30 mars
Conseil national extraordinaire du 12 avril

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



TRAVAUX DU COMITÉ INTERSECTORIEL SUR LE TSO ET LA MOI LA FIQ ET LA FIQP VOUS SONDERONT EN MAI

Le comité intersectoriel sur le temps supplémentaire obligatoire (TSO) et la main-d'œuvre indépendante (MOI) a présenté à la délégation un compte-rendu du plan d'action national sur le TSO. Le comité a rappelé que le TSO est toujours au cœur des luttes de la FIQ et de la FIQP et qu'il faut maintenir la pression et poursuivre les actions pour l'éradiquer.



Bien qu'un des objectifs du plan de refondation du réseau de la santé du ministre Dubé soit de mettre fin au TSO, aucun moyen pour y arriver n'a encore été énoncé. S'agit-il une fois de plus d'une promesse électorale? L'avenir nous le dira.

INTENSIFIER LES MOYENS DE PRESSION

Ne pouvant demeurer de simples spectatrices du plan Dubé, la FIQ et la FIQP vous sonderont au cours du mois de mai afin de connaître votre opinion sur différentes actions qui pourraient être menées pour nous faire entendre et pour que cesse enfin le recours au TSO.

Comme le TSO ne touche pas tous les établissements, le sondage traitera également d'actions pour contrer la MOI, les plans de contingence, le non-remplacement des absences et la substitution de titres d'emploi, ainsi que d'interventions pour forcer l'adoption d'une loi sur les ratios. Toutes ces problématiques s'ajoutent au fardeau des professionnelles en soins et les actions nationales doivent pouvoir répondre à l'ensemble des réalités des syndicats affiliés.

Le sondage sera réalisé par la firme Léger et publicisé à large échelle. Les résultats du sondage, l'analyse et les recommandations, le cas échéant,

seront présentés lors du conseil national de juin prochain.

CRÉATION D'UN COMITÉ AD HOC

Pour poursuivre les actions prévues au plan d'action national et bâtir un rapport de force autour d'objectifs communs, les déléguées ont adopté une recommandation visant à créer un comité ad hoc composé de sept militantes provenant d'établissements subissant le TSO, dont une militante provenant d'un établissement subissant le non-remplacement et la substitution de titres d'emploi. Ce comité travaillera en étroite collaboration avec le comité intersectoriel de la FIQ pour qu'enfin cesse le recours au TSO. ■



L'ÉLECTION DES MEMBRES DU
COMITÉ DE NÉGOCIATION S'EST
TENUE LE 12 AVRIL DERNIER. LEUR
MANDAT DÉBUTERA DÈS LE
25 AVRIL.

De gauche à droite :

Jérôme Savard, infirmier auxiliaire, CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean,
Stella Larochelle, infirmière, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal,
Pascal Beaulieu, infirmier, CHU de Québec, Cindie Soucy, infirmière, CISSS du Bas-Saint-Laurent,
Nathalie Perron, infirmière clinicienne, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Mylène Durocher, inhalothérapeute, CHUM,
Julie Côté, inhalothérapeute, CISSS de la Montérégie-Centre.



MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 35, n° 4, avril 2022 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires |
Montage graphique : Josée Roy | **Photographies :** Jessy Brown | **Photo couvert (bandeau) :** Bianca Morin Tremblay, Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *En Action* » | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fiqsante.qc.ca |
 ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) |
fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



POURQUOI NE PAS ESSAYER LA COLLABORATION?



Vous êtes aux premières loges pour le constater, les enjeux qui touchent aux conditions de travail, de même qu'à l'offre et à la qualité des soins offerts dans le réseau de la santé, sont nombreux et complexes. De fait, tous les projets de réformes, de réorganisation et de refondation du réseau de la santé aux vertus miraculeuses, qui ont été élaborés en vase clos, sans la collaboration des parties prenantes, se sont soldés par des échecs. Pourquoi? Parce qu'ils n'étaient tout simplement pas connectés avec la réalité terrain.

Ce n'est pas toujours facile de collaborer, mais c'est la seule façon d'arriver à des résultats. Le gouvernement semble toutefois avoir oublié ce principe élémentaire.

structurantes pour le réseau est un travail d'équipe que nous accomplissons tous les jours en concertation avec vos représentantes locales et nos autres partenaires.

l'adoption d'une loi sur les ratios sécuritaires. Il faut malheureusement souvent s'armer de patience pour provoquer des changements dans le réseau de la santé.

Ce serait tentant de céder au cynisme lorsqu'on entend aujourd'hui le ministre de la Santé reformuler les mêmes promesses qu'au lendemain des élections de 2018. Des promesses vagues, sur le TSO ou sur la main-d'œuvre indépendante, qu'il dit vouloir réaliser dans le cadre d'une autre réforme du réseau de la santé.

C'est d'ailleurs ce qui nous a poussées à entériner un protocole de solidarité avec la CSQ, la CSN et la FTQ. Sans maraudage l'été prochain, chaque organisation syndicale pourra se concentrer sur les travaux lui permettant de convenir démocratiquement, avec ses membres, des priorités pour la prochaine négociation nationale.

Que ce soit du TSO, du non-remplacement, des déplacements ou de la substitution de titres d'emploi, tous les enjeux de surcharge, d'organisation du travail et de non-respect de votre expertise ont des impacts négatifs sur votre santé physique et psychologique et nuisent à la qualité des soins. Au cours des prochaines semaines, nous allons continuer à mener nos actions sur le terrain et nous vous invitons à participer aux initiatives locales.

À plusieurs égards, l'apport des syndicats et leur connaissance approfondie du terrain auraient été bénéfiques pour cibler les bonnes mesures et faire en sorte que le personnel demeure dans le réseau public de santé. Mais le gouvernement n'a pas souhaité nous faire une place autour de la table.

Ensemble, on est plus fort-e-s. Cela peut sembler cliché à première vue, mais c'est un principe que l'on apprend même aux enfants. Ce principe est aussi la base de la mobilisation et de la construction d'un rapport de force.

Les luttes que nous menons pour une charge de travail plus humaine, pour le respect du contrat de travail et de la journée de travail et pour l'accès à une réelle conciliation travail-famille-vie personnelle sont cruciales. Elles sont la base de vos conditions de travail, mais également un pas vers une meilleure qualité de soins pour la population. ■

Comme syndicat, notre responsabilité est de faire entendre votre voix et de défendre vos intérêts dans l'arène publique. Mettre de l'avant vos revendications et vos solutions

C'est dans ce contexte que nous poursuivons l'ultramathon pour forcer le gouvernement à s'attaquer d'urgence à la surcharge de travail dans le réseau par des mesures structurantes et pérennes, comme



Chaque année, en solidarité avec des millions d'autres travailleuses et travailleurs du monde entier, une marche a lieu pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Le thème retenu cette année est « Pour vivre comme du monde ». Au nombre des revendications, on retrouve la possibilité d'occuper des emplois de qualité et empreints de respect. Pour les professionnelles en soins, cela implique des charges de travail plus humaines, des périodes de repos suffisantes et le réel accès à une conciliation travail-famille-vie personnelle qui devraient être à la base des conditions de travail.



VERS UNE MOBILISATION PERMANENTE

Les défis pour améliorer les conditions de travail des professionnelles en soins sont nombreux et se sont accrues avec la pandémie de COVID-19. La délégation a souhaité échanger pour développer de nouveaux outils, des formations et des lieux de discussion afin d'intensifier notre rapport de force pour la défense des conditions de travail et d'exercice des membres.

Lors de la présentation du rapport d'étape sur un projet de structure permanente de mobilisation, la portée considérable du contact avec les membres ainsi que l'importance de la solidarité et des luttes syndicales, menées par et pour les 76 000 professionnelles en soins de la FIQ et de la FIQP, ont été réitérées. C'est encore plus unies, déterminées et mobilisées que les syndicats affiliés poursuivent leur travail pour une mobilisation forte et permanente.

1. Jacynthe Bruneau, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec
 2. Myriam Desrochers, Syndicat des professionnelles en soins de l'Outaouais
 3. Cyril Gabreau, Syndicat nordique des infirmières et infirmiers de la Baie d'Hudson